

Parc national de Port Cros

Orientation 2.2 Soutenir les démarches des collectivités en faveur de la préservation

de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine

Les collectivités territoriales ont un rôle déterminant à jouer dans la connaissance, le maintien et la gestion de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine par des modes de planification et de gestion appropriés.

11 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.2.5 Mutualiser les études et les expériences sur les objectifs communs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 et des plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées.</p> <p>Liste des sites Natura 2000 (cf. diagnostic). Liste des PNA (cf. annexe 2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Actions et études intéressant plus particulièrement les coeurs de Parc impulsion des démarches • Appui technique et scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Opérateurs/Animateurs Natura 2000 • DREAL, DDTM • Coordinateurs des plans régionaux • CR PACA, CG83 • Associations naturalistes • Partenaires Scientifiques
<p>2.2.6 Mettre en place une veille permanente et élaborer un plan d'intervention coordonné pour prévenir le développement des espèces exotiques envahissantes animales et végétales, terrestres et marines, en cohérence avec la stratégie régionale des espèces envahissantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et animation de la démarche • Mise en réseau • Appui technique et scientifique • Information/ Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche • Information/ Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau caulerpe, Universités, FREDON PACA, SRAL, Préfecture de région, FREDON Paca, GDS, DSF, ONF, CRPF
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.2.8 Viser la certification européenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> • PTP

Parc national de Port Cros

<p>«ports propres» des ports à flots et à sec, pour des portes d'entrées exemplaires dans l'espace maritime du parc national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert d'expérience (port de Port-Cros) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ports communaux • Soutien de la démarche pour les autres porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • FFPP, UPACA, FIN • Plaisanciers, CR PACA, CCIV, DDTM, CG83 • Agence de l'eau RMC
<p>2.2.9 Poursuivre les efforts pour améliorer la qualité sanitaire des eaux de baignade et la gestion des ouvertures et fermetures des plages lorsque les eaux de baignade sont soumises à des risques de pollution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication pour les plages en coeurs de Parc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités ARS
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Référence ID de l'article : #4521

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-10 11:17